

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

La Défense, le 1^{er} février 2024

Objet : Trop de normes ? Non

Monsieur le Président de la République,

Lors de votre conférence de presse, le 16 janvier dernier, vous avez affiché une ambition forte : faciliter la vie quotidienne de nos concitoyens et singulièrement celle des entrepreneurs, confrontés à des contraintes administratives souvent dissuasives.

Comment ne pas adhérer à cette volonté simplificatrice ?

Mais l'enthousiasme associé à un tel dessein est malheureusement douché par le malentendu qui a immédiatement suivi et dont nous voulons croire qu'il n'est que sémantique. En effet, au nom de l'objectif ainsi fixé, vous avez invité les membres du gouvernement à « supprimer les normes ... ».

René Char l'a affirmé : « Les mots savent ce que nous ignorons d'eux ». Qu'il nous soit donc permis d'insister sur le sens des mots et sur ce qu'ils impriment dans notre quotidien d'industriels, unis sous la bannière Mecallians.

En effet, il convient de ne pas confondre la « réglementation », décision unilatérale émanant d'une autorité publique, avec la « norme » qui résulte d'un consensus ouvert et transparent entre parties prenantes. La première est d'application obligatoire, là où la seconde voit les acteurs décider volontairement de s'y référer, dans le cadre de leurs relations commerciales.

Pour sa part, l'anglais est clair, utilisant pour chaque concept des mots différents : regulations pour la réglementation et standards pour les normes.

Nous soulignerons surtout que la normalisation accompagne l'innovation et favorise la résilience de notre économie. Face aux crises et aux grandes mutations, elle représente une vraie réponse collective. La recherche de solutions agiles et opérationnelles implique en effet un dialogue créatif associant professionnels, responsables commerciaux, experts et représentants associatifs.

Là où la règle impose, la norme libère.

Elle participe d'un système de référence garantissant une évaluation objective des produits ou des services ;
Elle protège et sécurise ainsi le consommateur ;

Elle ne néglige en outre aucune situation. Citons le cas des personnes âgées ou celles à mobilité réduite, sur l'ensemble des usages courants comme sur les aspects liés par exemple aux bâtiments ou aux technologies de l'information.

La normalisation constitue une arme puissante au cœur d'un champ très concurrentiel. Prenons le défi environnemental, l'une des priorités de ce quinquennat. Les industries mécaniques déploient des procédés propres et des solutions innovantes au service de la société. La normalisation contribue là-encore à cette dynamique : réduction de la consommation d'eau et d'énergie, maîtrise des émissions polluantes, développement des énergies renouvelables, promotion de l'économie circulaire et de l'écoconception ...

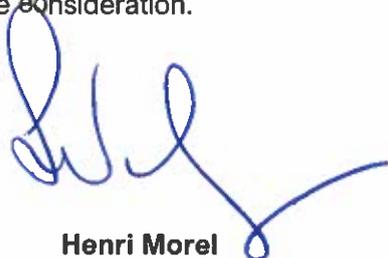
C'est la raison pour laquelle les grands acteurs de Mecallians (la fédération des industries mécaniques, son centre technique, ainsi que l'Union de normalisation de la mécanique) se mobilisent financièrement, techniquement et politiquement pour favoriser la présence active des industriels et des experts français dans tous les travaux de normalisation. Mecallians finance chaque année plus de mille sièges industriels dans les enceintes de normalisation nationales, européennes et internationales.

A quelques mois d'un scrutin européen qui, n'en doutons pas, conduira sans doute à l'évocation de ces sujets, insistons aussi sur la dimension stratégique de la normalisation (ou demain de la standardisation) à l'échelle de cet espace commun. Au cœur de cet enjeu : la compétitivité de nos entreprises pour aujourd'hui et pour demain, que l'on parle d'Intelligence Artificielle, de cybersécurité, d'hydrogène ou encore de protection des données personnelles.

Soyez-en certain, Monsieur le Président : en tant que représentants du secteur de l'industrie, nous serons toujours enclins à soutenir une politique visant à faciliter les démarches, à abolir certains carcans et à octroyer aux acteurs économiques des marges de manœuvre accrues.

Nous serions d'ailleurs honorés, si vous l'acceptiez, de vous présenter la somme des innovations conçues au quotidien par notre secteur, au service d'une industrie française inventive et conquérante.

Nous vous remercions par avance de la bienveillante attention que vous voudrez bien porter à notre démarche et vous prions, Monsieur le Président de la République, de croire en l'expression de notre haute et respectueuse considération.



Henri Morel
Président de la FIM



Denis Schnoebelen
Président de l'UNM

Contact FIM - Secrétariat
Véronique LE RALLE
Tél. : + 33 (0)1 47 17 60 07
vlralle@fimeca.org